



OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

TARIFS

des opérations et services

au 01/04/2025

(Mise à jour au 30/10/2025)

Prix en euros, non assujettis à la TVA,
sauf mention spéciale.

**BANQUE
POPULAIRE**



la réussite est en vous

SOMMAIRE

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

PARTICULIERS

Prix en euros, assujettis à la TVA soit exprimés Toutes Taxes Comprises (TTC)

- 3 Change manuel
- 3 Opérations par carte bancaire
- 3 Virements non SEPA
- 4 Autres services

PROFESSIONNELS

Prix en euros, non assujettis à la TVA sauf si exprimés Hors Taxes (HT)

- 5 Opérations par carte bancaire
- 6 Paiements à destination de l'étranger (IMPORT)
- 7 Règlements en provenance de l'étranger (EXPORT)
- 8 Opérations de change

Ce document, disponible sur notre site Internet⁽¹⁾ : www.bpmed.fr, est destiné à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte).

Il ne peut indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller.

Conditions applicables au 01/04/2025.

Ce guide tarifaire peut être modifié à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation.

Il n'est pas limitatif.

(1) Toutes actualisations réglementaires et autres (postérieures à l'impression ou la diffusion annuelle de cette brochure) sont disponibles sur le site internet www.bpmed.fr

OPÉRATIONS INTERNATIONALES⁽¹⁾€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CHANGE MANUEL

- Achat et vente de devises⁽²⁾
 - Commission de change

Cours en vigueur



À SAVOIR

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE⁽¹⁾

La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessous selon le cours en vigueur.

- | | |
|--|-------|
| • Paiement par carte bancaire en devises | |
| – Commission fixe | 0,75€ |
| – Commission proportionnelle au montant de la transaction | 2,80% |
| • Retrait d'espèces à un distributeur en devises | |
| – Commission fixe | 3,65€ |
| – Commission proportionnelle au montant du retrait | 2,90% |
| • Retrait d'espèces à un guichet d'une autre banque en devises | |
| – Commission fixe | 5,40€ |
| – Commission proportionnelle au montant du retrait | 2,90% |

Les services liés à la carte

- | | |
|---|--------|
| • Recherche de facturette (suite à contestation d'une opération par carte effectuée à l'étranger) | |
| – Hors zone EEE ⁽³⁾ | 67,00€ |

VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

Virement occasionnel ou permanent

- | | |
|---|---------|
| • Frais par virement en euros ou en devises | |
| – Commission fixe | 0,10% |
| • Minimum de perception | 23,30€ |
| • Maximum de perception | 132,60€ |
| – Si acquit SWIFT par email | 11,58€ |
| – Commission de change proportionnelle au montant de la transaction | 0,05% |
| • Minimum de perception | 14,80€ |

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en devises ou en provenance d'un pays hors zone SEPA

- | | |
|---|----------------|
| • Frais par virement | |
| – Commission fixe | forfait 21,60€ |
| – Commission de change proportionnelle au montant de la transaction | 0,05% |
| • Minimum de perception | 14,80€ |

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir détails de la zone EEE en page 8).

(2) Sous réserve de disponibilité des fonds.

(3) Voir détail zone EEE p8



À SAVOIR

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux tarifs à l'international. Toutes les opérations faisant l'objet d'achat ou de vente de devises comportent une commission de change de 0,05% avec un minimum de 14,80 €.



À SAVOIR

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

Différentes répartitions de frais:

- **Frais SHARE** : le donneur d'ordre du virement paie les frais de sa banque émettrice et le bénéficiaire du virement paie les frais de sa banque bénéficiaire et les éventuels frais des banques intermédiaires. Si rien n'est précisé dans le paiement, cette option s'applique par défaut
- **Frais OUR** : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement. Lorsque ce type de frais est choisi, le donneur d'ordre autorise BPMED à le débiter de frais complémentaires de la banque du bénéficiaire ou du correspondant étranger (frais banque correspondante).
- **Frais BEN** : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement
- **Frais banque correspondante** : frais additionnels facturés par les correspondants BPMED et banque bénéficiaire. Frais variables en fonction des pays (Nous consulter).

AUTRES SERVICES

OFFRE MOBILITÉ INTERNATIONALE CARTE

Réservée aux personnes physiques âgées d'au moins 16 ans justifiant d'une mobilité à l'étranger pour une durée minimale de trois mois.

- Un nombre illimité de retraits d'espèces effectués aux Distributeurs Automatiques de Billets et de paiements par carte bancaire hors zone Euro
 - Hors commission de change, souscription pour une durée de 3 mois minimum 10,80€/mois

OPÉRATIONS DE CHANGE

Compte en devises

- Frais annuels de tenue de compte 40,00€
- Commission de change proportionnelle au montant de la transaction 0,05%
 - Minimum de perception 14,80€

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)



À SAVOIR

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.

Commission de change

– Minimum

0,05%

14,80€

Tout envoi de documents par courrier express est soumis à la TVA (remises documentaires, effets, garanties et crédits documentaires)

de 21,60€ HT

à 54,05€ HT

(selon prestataire)



À SAVOIR

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux tarifs à l'international. Nos experts se tiennent à votre disposition pour tout devis personnalisé. Toutes les opérations faisant l'objet d'achat ou de vente de devises comportent la commission de change indiquée ci-dessus.



À SAVOIR

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

Différentes répartitions de frais:

- Frais SHARE : le donneur d'ordre du virement paie les frais de sa banque émettrice et le bénéficiaire du virement paie les frais de sa banque bénéficiaire et les éventuels frais des banques intermédiaires. Si rien n'est précisé dans le paiement, cette option s'applique par défaut
- Frais OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement. Lorsque ce type de frais est choisi, le donneur d'ordre autorise BPMED à le débiter de frais complémentaires de la banque du bénéficiaire ou du correspondant étranger (frais banque correspondante).
- Frais BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement
- Frais banque correspondante : frais additionnels facturés par les correspondants BPMED et banque bénéficiaire. Frais variables en fonction des pays (Nous consulter).

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE⁽¹⁾



À SAVOIR

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

Paiement par carte bancaire en devises

– Commission fixe

0,75€

– Commission proportionnelle au montant de la transaction

2,80%⁽²⁾

Retrait d'espèces à un distributeur en devises

– Commission fixe

3,65€

– Commission proportionnelle au montant du retrait

2,90%⁽²⁾

Retrait d'espèces à un guichet d'une autre banque en devises

– Commission fixe

5,40€

– Commission proportionnelle au montant du retrait

2,90%⁽²⁾

(1) Opérations en devises hors euros ou impliquant un pays hors EEE (2).

(2) Voir détail zone EEE p.8.

PAIEMENTS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER (IMPORT)

VIREMENTS ÉMIS - TRANSFERT

Par virement SWIFT émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA

– En agence	5,40€
– Télétransmis (y compris Suite Entreprise et Suite Entreprise.com) ou par Cyberplus	0,18€

Par virement SWIFT émis en euros ou en devises

– Commission de transfert	0,10%
– Minimum	23,30€
– Maximum	132,60€
– si acquit SWIFT par email	9,65€ HT
– Frais de traitement en urgence des virements hors sepa	15,00€
– Frais d'intervention ou de correction	14,30€

OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE IMPORT

Effet reçu de l'étranger pour encaissement	0,15% mini 79,55€
--	-------------------

Remises documentaires

– Commission proportionnelle	0,20% mini 79,55€
– Aval bancaire (par trimestre indivisible)	0,20% mini 100,45€
– Frais de dossier si aval	43,25€
– Bon de cession	43,25€
– Frais de gestion remise documentaire échéance dépassée (par mois à partir du 4 ^{ème} mois)	43,25€

Autres frais (en sus)

– Impayé - par effet	54,05€
– Commission d'acceptation ou prorogation - par effet	43,25€
– Paiement tardif - par effet	43,25€

CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

Forfait pour un crédoc inférieur à 50 000 €

(1 ouverture pour un engagement de 3 mois maximum, 1 utilisation, 1 modification. Au-delà, les tarifs standards s'appliqueront)

– Paiement à vue	313,75€
– Paiement à échéance	421,95€

Conditions générales pour un crédoc supérieur à 50 000 €

– Frais de dossier	93,00€
– Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,25% mini 121,95€
– Commission de modification - hors durée et montant	113,55€
– Commission de modification - sur durée et montant (par trimestre indivisible)	0,25% mini 121,95€
– Commission d'utilisation (levée de documents)	0,125% mini 111,35€
– Commission d'acceptation (par mois invisible)	0,125% mini 111,35€
– Clause UPAS	Nous consulter
– Bon de cession	43,25€
– Abonnement Portail Trade	Gratuit

GARANTIES INTERNATIONALES ÉMISES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND-BY

– Frais d'établissement d'acte (émission ou projet)	129,80€
– Commission de caution (par trimestre indivisible)	0,25% mini 99,00€
– Commission de mise en jeu	0,15% mini 111,35€
– Avenant de l'acte	113,55€
– Frais de recherche, intervention, attestation	21,60€
– Demande de sort (par intervention)	43,25€

RÈGLEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER (EXPORT)

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés.

VIREMENTS REÇUS - RAPATRIEMENTS

Virement SEPA reçu	Gratuit
– Frais d'intervention ou de correction	14,30€
Virement SWIFT reçu en euros ou en devises	
– Commission de rapatriement	Forfait 21,60€

OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE EXPORT

– Autres effets commission d'encaissement	0,15% mini 37,10€
– Frais de correspondant	10,80€
– Impayé, avis de sort ou intervention diverse	54,05€

Remises documentaires à encaisser

– Commission proportionnelle	0,20% mini 79,55€
– Effet prorogé, accepté, avis de sort, impayé ou intervention diverse (en sus)	43,25€
– Frais de gestion remise documentaire	43,25€
Échéance dépassée (par mois à partir du 4 ^{ème} mois)	

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

Forfait pour un crédoc inférieur à 50 000 € (comprenant 1 ouverture, 1 utilisation, 1 modification, frais de confirmation en sus si demandée)	313,75€
---	---------

Conditions générales pour un crédoc supérieur à 50 000 €

– Frais de dossier	93,00€
– Commission de notification	0,10% mini 121,95€
– Commission de modification	113,55€
– Commission de confirmation variable selon la banque et le pays	Nous consulter mini 212,15€
– Commission d'utilisation (levée de documents)	0,125% mini 111,35€
– Commission d'acceptation ou de paiement différé	0,125% mini 111,35€
– Commission de transfert	0,125% mini 111,35€
– Commission de mise en conformité ou présentation de documents irréguliers	75,70€

GARANTIES INTERNATIONALES REÇUES ET LETTRES DE CRÉDITS STAND-BY

– Frais de dossier	93,00€
– Commission de notification	0,10% mini 121,95€
– Commission de mise en jeu	0,15% mini 111,35€
– Commission de modification	113,55€

MOBILISATIONS DES CRÉANCES NÉES SUR L'ÉTRANGER (MCNE)

– Frais par remise	16,90€ HT
--------------------	-----------

OPÉRATIONS DE CHANGE

Compte en devises

– Frais annuels de tenue de compte	40,00€
------------------------------------	--------

Avance devises

– Mise en place, prorogation, remboursement anticipé	43,25€
--	--------

Mise en place d'une couverture de change à terme	54,05€
--	--------

Levée anticipée d'une couverture de change

– Si montant de la levée < 10K€	20,40€ par levée
– Si montant de la levée > 10K€	Gratuit

Prorogation d'un terme	54,05€
------------------------	--------

Mise en place d'ordre limite	27,00€
------------------------------	--------

Commande de billets de banque étrangers	Cours de change BPMED du jour
---	----------------------------------

Autres opérations internationales	Nous consulter
-----------------------------------	----------------

RÉFÉRENCES EUROPÉENNES

- **Zone EEE (Espace Economique Européen)**, composé des pays de l'Union Européenne cités ci-dessous ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque.
- **Zone SEPA** (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, l'Etat de la Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque.
- **Zone EURO** : composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie (à partir du 01/01/2026), Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.



Prenez rendez-vous avec votre conseiller
www.bpmed.fr



Banque Populaire Méditerranée, Siège Social : 457, Promenade des Anglais - 06200 Nice - Tél : +33 (0)4 93 21 52 00* - www.bpmed.fr - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (art. L. 512.2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit) 058 801 481 RCS Nice - immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 005 622 - N° TVA intracommunautaire FR 61 058 801 481 - Succursale de Monaco : 3-9, boulevard des Moulins - MC 98000 Monaco - RCI 00 S 03751 - TVA : FR 64 0000 53 529 - Tél : +377 92 16 57 57* - www.banquepopulaire.mc. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042), titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME - Crédit photo : Shutterstock - Création :  pointvirguledesign.fr - Ref : 01/2025.

*Appel non surtaxé, coût selon opérateur.